

QUALIGEO EXPERT 

GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES

VERSAILLES 78000
30 rue de Vergennes
Tél : (+33) 01 39 02 38 01

VIROFLAY 78220
8 avenue de la Pépinière
Tél : (+33) 01 30 24 04 48

LE CHESNAY 78150
44 ter bd Saint-Antoine
Tél : (+33) 01 39 55 34 59

contact@qualigeo-expert.com

www.qualigeo-expert.com

LEVALLOIS-PERRET

PLACE GEORGES POMPIDOU
AVENUE GEORGES POMPIDOU
QUAI MICHELET

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION MODIFICATIF

PREAMBULE

L'immeuble faisant l'objet du présent état descriptif de division modificatif est situé à LEVALLOIS-PERRET (92300), Place Georges Pompidou, avenue Georges Pompidou et quai Michelet.

L'assiette foncière du règlement de copropriété et état descriptif de division en 529 lots établi le 31 août 1989 par Maître André PONE, Notaire associé à PARIS (75008) est constituée par le volume 1 de l'état descriptif de division volumétrique établi le 30 juin 1989 par Maître André PONE, Notaire associé à PARIS.

L'assiette foncière de cet état descriptif de division en volumes est cadastrée Section B numéros 55, 63, 64 et 67 pour une contenance cadastrale totale de 59a 59ca.

Cet immeuble a fait l'objet, le 24 août 1990, d'un modificatif au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division, pour subdivision du lot 601 en 52 lots, établi aux termes d'un acte reçu par Maître André PONE, Notaire associé à PARIS.

Le présent modificatif concerne :

- la suppression des lots 752 et 753 à usage de parkings et du lot 822 à usage de cave, en vue de leur rétrocession au syndicat des copropriétaires et qui deviennent des parties communes générales,
- le complément du descriptif du lot 821 à usage de cave et des lots 1042 et 1043 à usage de parkings.

Le total des quotes-parts des parties communes générales sera maintenant exprimé en quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-deuxièmes (99 932^{es}).

Le total des quotes-parts des parties communes spéciales au bâtiment F sera maintenant exprimé en quatre mille neuf cent soixante-troisièmes (4 963^{es}).

PLANS ANNEXES AU PRESENT ACTE

Demeureront joints et annexés après mention et paraphe, les plans dressés à l'échelle du 1/100 par QUALIGEO EXPERT, Géomètres-Experts associés à VIROFLAY (78220) :

- ❖ 2 plans partiels du 1^{er} sous-sol du bâtiment F,
- ❖ plan partiel du 3^{ème} sous-sol du bâtiment F.

ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION MODIFICATIF

LOTS 752, 753 et 822 : Supprimés

LOT 821

Bâtiment F, au 1^{er} sous-sol, une cave porte n°22, avec la présence de canalisations sur une largeur de 0,35 m, situées à une hauteur de 1,72 m (partie inférieure)

. et les huit
quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-deuxièmes des parties communes générales

8

. et les quatre
quatre mille neuf cent soixante-troisièmes des parties communes spéciales au bâtiment F

4

LOT 1042

Bâtiment F, au 3^{ème} sous-sol, un emplacement à voiture couvert n°227 avec plafond incliné, variable entre 1,04 m minimum au fond et 2,29 m devant, sur lequel se trouvent un regard et un coffret de pompe de relevage avec sa canalisation au fond et en retour à droite

. et les quarante-cinq
quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-deuxièmes des parties communes générales

45

. et les vingt-cinq
quatre mille neuf cent soixante-troisièmes des parties communes spéciales au bâtiment F

25

LOT 1043

Bâtiment F, au 3^{ème} sous-sol, un emplacement à voiture couvert n°228 avec plafond incliné, variable entre 1,30 m minimum au fond et 2,26 m devant

. et les quarante-cinq
quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-deuxièmes des parties communes générales

45

. et les vingt-cinq
quatre mille neuf cent soixante-troisièmes des parties communes spéciales au bâtiment F

25

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	ANCIENNE	NOUVELLE	ANCIENNE	NOUVELLE	OBSERVATIONS
					QUOTE-PART DANS LA	QUOTE-PART DANS LA	QUOTE-PART DE TANTIEMES	QUOTE-PART DE TANTIEMES	
					PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	
1	2	3	4	5		6		7	
101 à 104	A1		Rez-de-chaussée	Logements	995	995	360	360	Lots inchangés
105 à 128	A1	A1	1er au 7ème étages	Logements	12 832	12 832	4 640	4 640	Lots inchangés
							TOTAL BAT. A1	TOTAL BAT. A1	
							5 000	5 000	
201 à 206	A2		Rez-de-chaussée	Logements	1 440	1 440	582	582	Lots inchangés
207 à 220	A2	A2	1er au 7ème étages	Logements	10 927	10 927	4 414	4 414	Lots inchangés
221	A2	A2	7ème étage	Terrasse	10	10	4	4	
							TOTAL BAT. A2	TOTAL BAT. A2	
							5 000	5 000	
301 à 315	C1	C1	1er au 8ème étages	Logements	9 435	9 435	5 000	5 000	Lots inchangés
							TOTAL BAT. C1	TOTAL BAT. C1	
							5 000	5 000	
351 à 365	C2	C2	1er au 8ème étages	Logements	9 451	9 451	5 000	5 000	Lots inchangés
							TOTAL BAT. C2	TOTAL BAT. C2	
							5 000	5 000	
401 à 424	C3	C3	1er au 8ème étages	Logements	11 218	11 218	5 000	5 000	Lots inchangés
							TOTAL BAT. C3	TOTAL BAT. C3	
							5 000	5 000	
501 à 506	D		Rez-de-chaussée	Logements	2 199	2 199	592	592	Lots inchangés
507 à 532	D	D	1er au 7ème étages	Logements	16 342	16 342	4 408	4 408	Lots inchangés
							TOTAL BAT. D	TOTAL BAT. D	
							5 000	5 000	

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	ANCIENNE	NOUVELLE	ANCIENNE	NOUVELLE	OBSERVATIONS
					QUOTE-PART DANS LA	QUOTE-PART DANS LA	QUOTE-PART DE TANTIEMES	QUOTE-PART DE TANTIEMES	
					PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	
1	2	3	4	5	6		7		
602 à 605	E		Rez-de-jardin	Logements	1 084	1 084	338	338	Lots inchangés
606 à 628	E		Rez-de-jardin	Caves	88	88	26	26	Lots inchangés
629 à 633	E	E	Rez-de-chaussée	Logements	1 894	1 894	592	592	Lots inchangés
634 à 653	E	E	1er au 7ème étages	Logements	12 928	12 928	4 044	4 044	Lots inchangés
							TOTAL BAT. E	TOTAL BAT. E	
							5 000	5 000	
701 à 723	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	749	749	409	409	Lots inchangés
724	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacement double à voitures couvert	89	89	47	47	Lot inchangé
725 à 736	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	388	388	214	214	Lots inchangés
737 à 739	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	171	171	93	93	Lots inchangés
740 à 751	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	387	387	213	213	Lots inchangés

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	ANCIENNE QUOTE-PART DANS LA	NOUVELLE QUOTE-PART DANS LA	ANCIENNE QUOTE-PART DE TANTIEMES	NOUVELLE QUOTE-PART DE TANTIEMES	OBSERVATIONS
					PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	
1	2	3	4	5		6		7	
752	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacement à voiture couvert	30		16		Lot supprimé
753	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacement à voiture couvert	32		18		Lot supprimé
754 à 795	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 351	1 351	753	753	Lots inchangés
796 à 799	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	218	218	118	118	Lots inchangés
800 à 821	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Caves	166	166	92	92	Lots inchangés
822	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Cave	6		3		Lot supprimé
823 à 908	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Caves	562	562	299	299	Lots inchangés

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	ANCIENNE QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	NOUVELLE QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	ANCIENNE QUOTE-PART DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	NOUVELLE QUOTE-PART DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	OBSERVATIONS
1	2	3	4	5	6	7	7		
909 à 954	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 478	1 478	805	805	Lots inchangés
955	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacement double à voitures couvert	46	46	25	25	Lot inchangé
956	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacement à voiture couvert	39	39	22	22	Lot inchangé
957 à 959	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	180	180	96	96	Lots inchangés
960 à 975	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	499	499	272	272	Lots inchangés
976 à 993	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Caves	92	92	48	48	Lots inchangés
994 à 1043	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 616	1 616	880	880	Lots inchangés

TABLEAU RECAPITULATIF MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	ANCIENNE QUOTE-PART DANS LA	NOUVELLE QUOTE-PART DANS LA	ANCIENNE QUOTE-PART DE TANTIEMES	NOUVELLE QUOTE-PART DE TANTIEMES	OBSERVATIONS
					PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	
1	2	3	4	5	6		7		
1044 à 1046	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	174	174	94	94	Lots inchangés
1047 à 1062	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	482	482	264	264	Lots inchangés
1063 à 1080	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Caves	90	90	49	49	Lots inchangés
1081 à 1093	F		Rez-de-chaussée	Terrasses-jardins	312	312	170	170	
							TOTAL BAT. F	TOTAL BAT. F	
							5 000	4 963	
					100 000	99 932	40 000	39 963	

DEFINITION DES PARTIES COMMUNES

PARTIES COMMUNES GENERALES

Définition inchangée, à l'exception de 2 parkings (emprises des lots 752 et 753) et d'une cave (emprise du lot 822) qui deviennent parties communes générales.

REPARTITION DES CHARGES

Les charges seront réparties conformément aux colonnes 6 à 9 du tableau de répartition des charges modificatif ci-après annexé.

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	QUOTE-PART DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	CHARGES ASCENSEURS A1, A2, C1, C2, C3, D et E	CHARGES ESCALIERS
1	2	3	4	5	6	7	8	9
101 à 104	A1		Rez-de-chaussée	Logements	995	360		
105 à 128	A1	A1	1er au 7ème étages	Logements	12 832	4 640	7 198	10 000
						TOTAL BAT. A1		TOTAL ESC. A1
						5 000		10 000
201 à 206	A2		Rez-de-chaussée	Logements	1 440	582		
207 à 220	A2	A2	1er au 7ème étages	Logements	10 927	4 414	5 601	10 000
221	A2	A2	7ème étage	Terrasse	10	4		
						TOTAL BAT. A2		TOTAL ESC. A2
						5 000		10 000
301 à 315	C1	C1	1er au 8ème étages	Logements	9 435	5 000	5 284	10 000
						TOTAL BAT. C1		TOTAL ESC. C1
						5 000		10 000
351 à 365	C2	C2	1er au 8ème étages	Logements	9 451	5 000	5 365	10 000
						TOTAL BAT. C2		TOTAL ESC. C2
						5 000		10 000
401 à 424	C3	C3	1er au 8ème étages	Logements	11 218	5 000	6 426	10 000
						TOTAL BAT. C3		TOTAL ESC. C3
						5 000		10 000
501 à 506	D		Rez-de-chaussée	Logements	2 199	592		
507 à 532	D	D	1er au 7ème étages	Logements	16 342	4 408	8 289	10 000
						TOTAL BAT. D		TOTAL ESC. D
						5 000		10 000
602 à 605	E		Rez-de-jardin	Logements	1 084	338		
606 à 628	E		Rez-de-jardin	Caves	88	26		

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	QUOTE-PART	QUOTE-PART	CHARGES	CHARGES
					DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	ASCENSEURS A1, A2, C1, C2, C3, D et E	ESCALIERS
1	2	3	4	5	6	7	8	9
629 à 633	E	E	Rez-de-chaussée	Logements	1 894	592	843	672
634 à 653	E	E	1er au 7ème étages	Logements	12 928	4 044	7 352	4 328
						TOTAL BAT. E		TOTAL ESC. E
						5 000		5 000
701 à 723	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	749	409	253	
724	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacement double à voitures couvert	89	47	34	
725 à 736	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	388	214	132	
737 à 739	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	171	93	66	
740 à 751	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	387	213	132	
754 à 795	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 351	753	465	
796 à 799	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	218	118	88	

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	QUOTE-PART	QUOTE-PART	CHARGES	CHARGES
					DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	ASCENSEURS A1, A2, C1, C2, C3, D et E	ESCALIERS
1	2	3	4	5	6	7	8	9
800 à 821	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Caves	166	92	63	
823 à 908	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	1er sous-sol	Caves	562	299	211	
909 à 954	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 478	805	608	
955	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacement double à voitures couvert	46	25	22	
956	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacement à voiture couvert	39	22	18	
957 à 959	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	180	96	85	
960 à 975	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	499	272	208	
976 à 993	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	2ème sous-sol	Caves	92	48	46	

TABLEAU DE REPARTITION DES CHARGES MODIFICATIF

N° DE LOT	BATIMENT	ESCALIER	ETAGE	DESIGNATION	QUOTE-PART DANS LA PROPRIETE DU SOL ET DES PARTIES COMMUNES GENERALES	QUOTE-PART DE TANTIEMES PARTICULIERS A CHAQUE BATIMENT	CHARGES ASCENSEURS A1, A2, C1, C2, C3, D et E	CHARGES ESCALIERS
1	2	3	4	5	6	7	8	9
994 à 1043	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	1 616	880	799	
1044 à 1046	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements doubles à voitures couverts	174	94	98	
1047 à 1062	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Emplacements à voiture couverts	482	264	240	
1063 à 1080	F	A1S, A2S, C1S, C2S, C3S, D1S et E1S	3ème sous-sol	Caves	90	49	50	
1081 à 1093	F		Rez-de-chaussée	Terrasses-jardins	312	170		
						TOTAL BAT. F		
						4 963		
					99 932	39 963	49 976	65 000

LEVALLOIS-PERRET

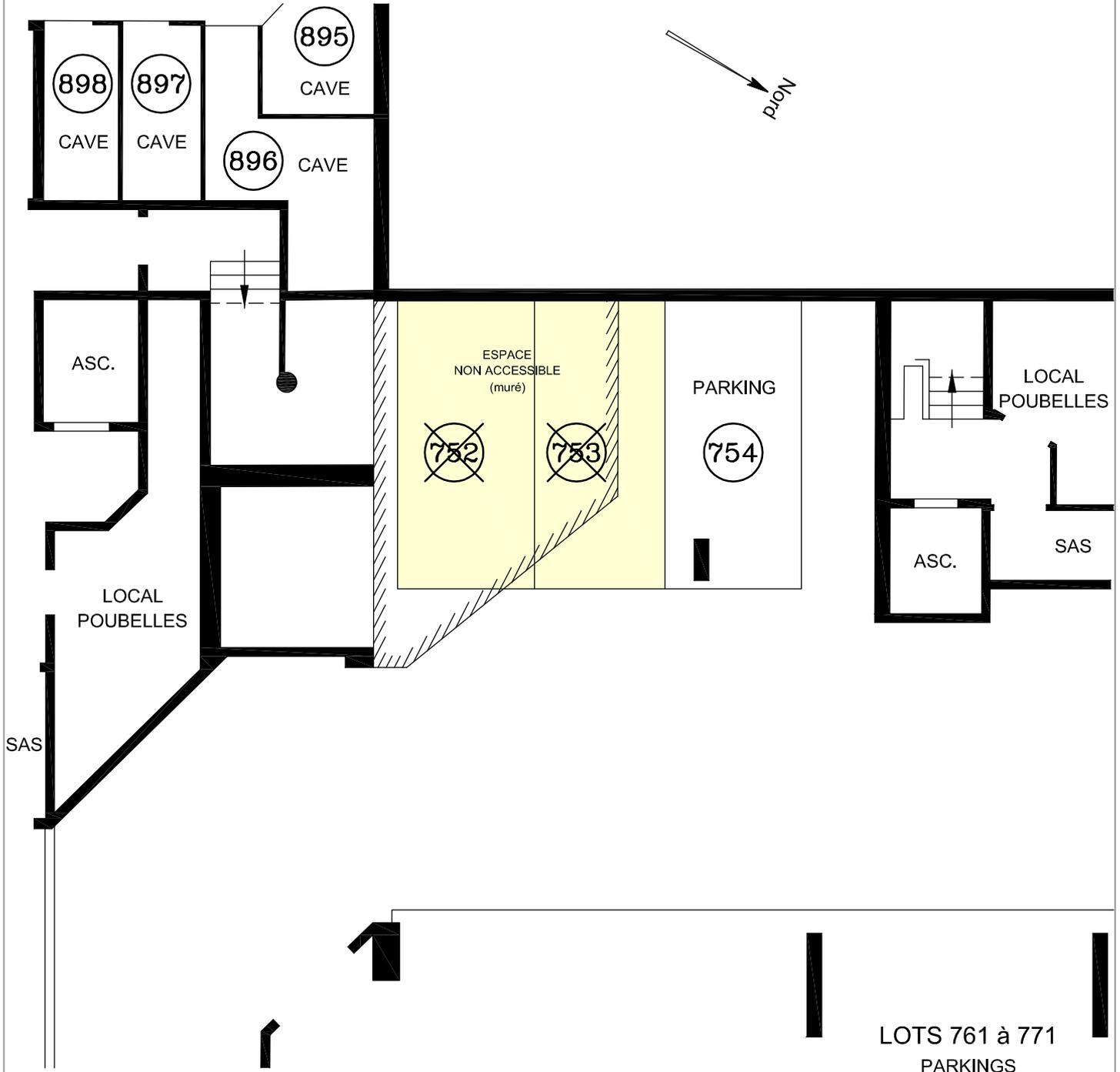
PLACE GEORGES POMPIDOU
AVENUE GEORGES POMPIDOU
QUAI MICHELET

CADASTRE : Section B numéros 55, 63, 64 et 67
CONTENANCE CADASTRALE TOTALE : 59a 59ca

PLAN PARTIEL MODIFICATIF DE COPROPRIETE

BATIMENT F

1er SOUS-SOL



Plan dressé à partir du plan annexé au règlement de copropriété.

QUALIGEO EXPERT 
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES

VERSAILLES 78000
30 rue de Vergennes
Tél : +33 (0)1 39 02 38 01

VIROFLAY 78220
8 avenue de la Pépinière
Tél : +33 (0)1 30 24 04 48

LE CHESNAY 78150
44 ter bd Saint-Antoine
Tél : +33 (0)1 39 55 34 59

contact@qualigeo-expert.com

www.qualigeo-expert.com

Echelle : 1/100

0 1 2 3 4 5m

Dossier JL1299

Véronique JOUANNE

Indice

Relevé partiel réalisé le 7 novembre 2012

A

Plan établi le 12 mars 2014

LEVALLOIS-PERRET

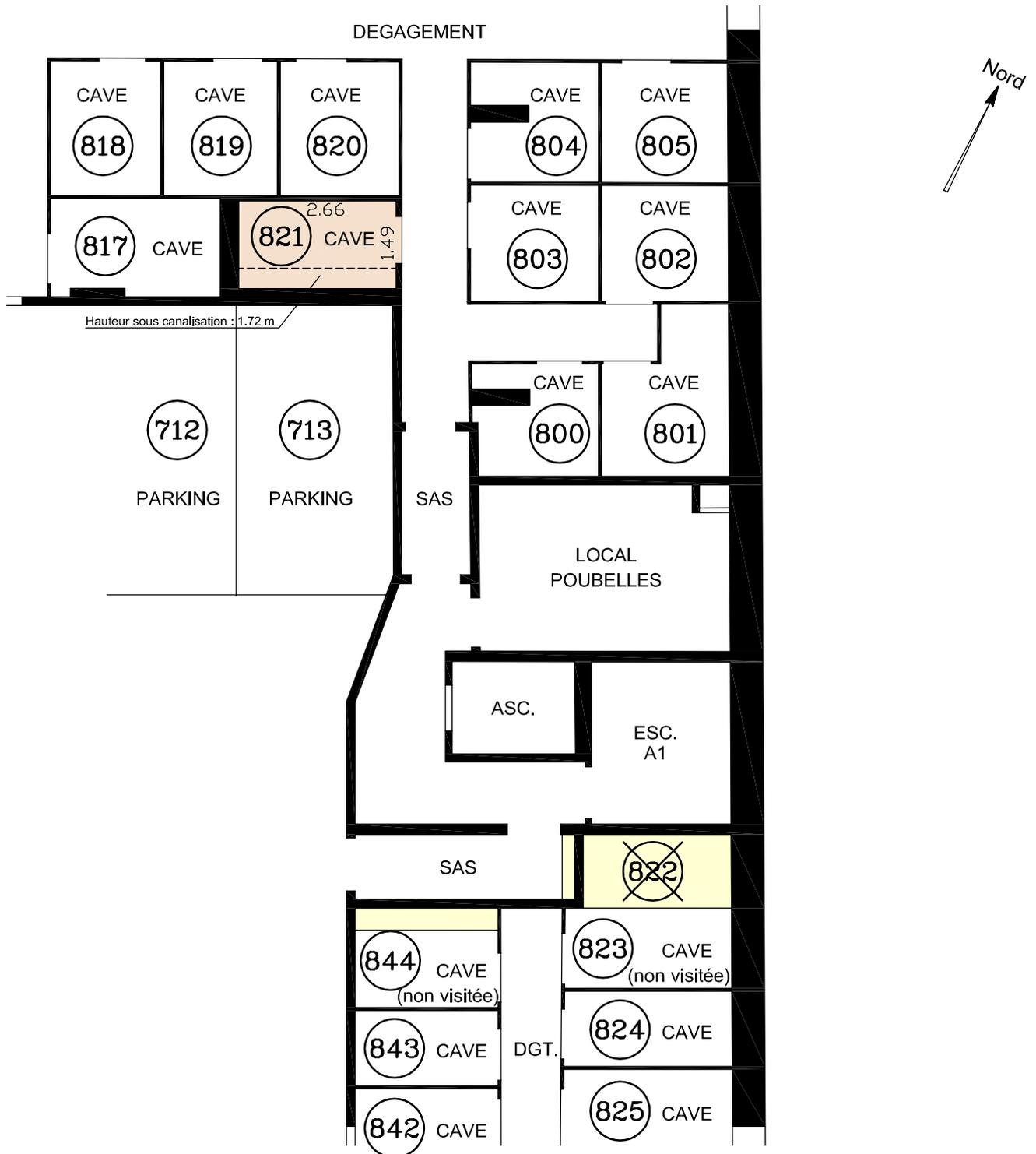
PLACE GEORGES POMPIDOU
AVENUE GEORGES POMPIDOU
QUAI MICHELET

CADASTRE : Section B numéros 55, 63, 64 et 67
CONTENANCE CADASTRALE TOTALE : 59a 59ca

PLAN PARTIEL MODIFICATIF DE COPROPRIETE

BATIMENT F

1er SOUS-SOL



Plan dressé à partir des plans annexés au règlement de copropriété.

QUALIGEO EXPERT //
GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES

VERSAILLES 78000
30 rue de Vergennes
Tél : +33 (0)1 39 02 38 01

VIOFLAY 78220
8 avenue de la Pépinière
Tél : +33 (0)1 30 24 04 48

LE CHESNAY 78150
44 ter bd Saint-Antoine
Tél : +33 (0)1 39 55 34 59

contact@qualigeo-expert.com

www.qualigeo-expert.com

Echelle : 1/100 env.

Dossier JL1299

Véronique JOUANNE

Indice

Relevé partiel réalisé le 6 mars 2014

A

Plan établi le 12 mars 2014

LEVALLOIS-PERRET

PLACE GEORGES POMPIDOU
AVENUE GEORGES POMPIDOU
QUAI MICHELET

CADASTRE : Section B numéros 55, 63, 64 et 67
CONTENANCE CADASTRALE TOTALE : 59a 59ca

PLAN PARTIEL MODIFICATIF DE COPROPRIETE
BATIMENT F **3ème SOUS-SOL**



LEGENDE	
<i>HSP:2.26</i>	hauteur sous plafond par rapport au plancher
<i>HSP:2.01</i>	hauteur sous poutre par rapport au plancher

Plan dressé à partir du plan annexé au règlement de copropriété.

QUALIGEO EXPERT GEOMETRES-EXPERTS ASSOCIES	Echelle : 1/100	0 1 2 3 4 5m
	Dossier JL1299	Véronique JOUANNE
VERSAILLES 78000 30 rue de Vergennes Tél : +33 (0)1 39 02 38 01	VIROFLAY 78220 8 avenue de la Pépinière Tél : +33 (0)1 30 24 04 48	LE CHESNAY 78150 44 ter bd Saint-Antoine Tél : +33 (0)1 39 55 34 59
Indice		Relevé partiel réalisé le 6 mars 2014
A		Plan établi le 12 mars 2014

contact@qualigeo-expert.com

www.qualigeo-expert.com